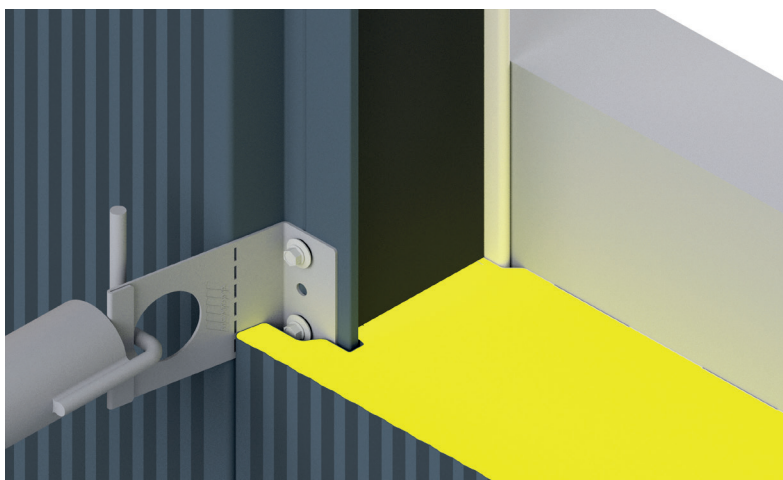
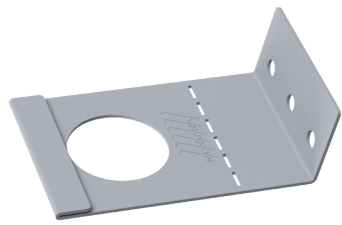



SYSTÈME D'ANCRAGE POUR ÉCHAFAUDAGE

adapté au panneau MONTANATHERM® MTW V (design 2020) avec fixation invisible



<p>Spécifications relatives au système d'ancrage pour échafaudage (art. 19939)</p> <p>Matériau: Acier inox 1.4301 Épaisseur: 1.50 mm Dimensions: 70 x 105 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 trous préforés (Ø 8 mm) • Uniquement en combinaison avec MTW V (design 2020) 	
<p>Spécifications relatives au système d'ancrage pour échafaudage avec plaque de répartition de charge (art. 20626)</p> <p>Matériau: Acier inox 1.4301 Épaisseur: 1.50 mm Dimensions: 105 x 70/200 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système d'ancrage pour échafaudage et plaque de répartition de charge en un seul composant • 5 trous préforés (Ø 8 mm) • Uniquement en combinaison avec MTW V (design 2020) 	

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Fixation:** Avec au moins 2 vis à travers l'élément sandwich dans la sous-construction porteuse
- Charge tractée max.:** F = 5.0 kN en combinaison avec min. 2 vis de type SFS SXC16-S19-5,8 mm (trous 1 + 3) en cas de fixation sur une sous-construction en acier.
- Vissage:** Il convient de fournir séparément un justificatif concernant l'ancrage suffisant dans la sous-construction. Les valeurs relatives à la résistance à l'arrachement des vis de type SFS SXC16-S19-5,8 sont disponibles dans l'ETE-13/0183. Le cas échéant, il est nécessaire d'utiliser une troisième vis.
- Démontage:** Le démontage est effectué en pliant (plusieurs fois, dans un sens et dans l'autre) et en cassant le système d'ancrage pour échafaudage le long du point de rupture programmé. Le reste passe quasiment inaperçu dans le joint entre les éléments sandwich et sert donc également de point de fixation statique et efficace.

IMPORTANT!

- Le monteur de l'échafaudage est responsable du respect des réglementations conformément aux directives de la SUVA actuellement en vigueur. Cela inclut le justificatif statique de l'ancrage de l'échafaudage. Il est important de veiller à ce que suffisamment d'ancrages d'échafaudages soient placés, afin que les charges maximales indiquées ne soient pas dépassées.
- L'échafaudage doit être conçu de manière à empêcher les vibrations extrêmes.
- En cas d'utilisation de types de vis différents, il convient de tenir compte des prescriptions correspondantes des fournisseurs de vis en question.
- Il est recommandé de vérifier à intervalles réguliers que les systèmes d'ancrage pour échafaudage ne sont pas endommagés. Tout ancrage endommagé ou défectueux doit être immédiatement réparé.